



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CANAL DES ALPINES SEPTENTRIONALES - SICAS –

Déclaration d'arrosage réseaux sous-pressure

STATION DE POMPAGE : Malespine – La Baronnerie – Barbentane

Durée de l'engagement :an(s)
10 ans maximum

Année(s) d'engagement : 20...20...20...20...20...
20...20...20...20...20...

COMMUNE :

Après avoir pris connaissance des règlements du SICAS, je soussigné(e) (NOM et Prénom) :

Domicilié(e) à (adresse complète) :

Numéro de téléphone (fixe) :(portable) :

Adresse mail@.....

Déclare engager à l'arrosage pour la durée spécifiée en tête, les surfaces référencées ci-après :

En tant que : Particulier Agriculteur : N° MSA :

Référence cadastrale (Section, n°)	Propriétaire (nom du propriétaire)	Culture pratiquées	N° Borne	Surface cadastrée	Surface souscrite (arrosée)	
					Pression ¹	Gravitaire ²
TOTAL						

Et m'obliger à payer au receveur du SICAS le montant de ma cotisation annuelle d'arrosage, conformément aux lois et auxdits règlements et à fournir au SICAS, sur sa demande la désignation des cultures pratiquées.

Le souscripteur, le 20.....

Signature

¹ Uniquement arrosage avec gouttes-à-gouttes / asperseurs, micro-asperseurs / tourniquets / canons et abreuvoirs

² Tout autre mode d'arrosage à partir des bornes qui n'entre pas dans la catégorie « pression »